



Demande de subsides pour un enfant non reconnu

Par **douceroxane**, le **09/10/2009** à **14:46**

Bonjour,

J'ai un enfant de 8 mois qui n'a jamais été reconnu par son père, il ne veut pas m'aider matériellement, il ne veut pas le reconnaître. Quelles démarches je dois accomplir pour une demande de subsides ? Est ce que le fait de toucher des subsides ouvre des droits au géniteur ? Je vous remercie d'avance pour votre éventuelle réponse